



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réchauffement climatique et stockage de l'eau

Question orale n° 533

Texte de la question

Mme Barbara Bessot Ballot interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation au sujet du stockage de l'eau afin d'anticiper les crises climatiques qui impactent fortement les territoires, et notamment les exploitations agricoles. Cette année, un épisode de sécheresse a sévèrement touché de nombreuses régions du territoire, et notamment l'est de la France et le département de la Haute-Saône, aux conséquences graves pour les populations et pour les agriculteurs (restrictions de l'usage de l'eau potable, manque de fourrage pour nourrir les animaux, etc.). Face à cette crise inédite, le Gouvernement s'est mobilisé en urgence afin de venir en aide aux agriculteurs qui souffrent, notamment en leur donnant de la visibilité et de la trésorerie pour anticiper l'hiver. Ces mesures d'urgence ont été accueillies avec optimisme. Mais le changement climatique en cours n'est plus à démontrer, et le territoire n'est pas à l'abri de nouveaux épisodes de sécheresse dans les années à venir. C'est pourquoi, il convient de trouver dès maintenant les moyens de remédier à ces situations de crise, et ce notamment pour l'agriculture française. Un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) datant de 2015 préconisait déjà la mise en place de meilleures politiques et plus d'investissements, pour adapter l'agriculture au changement climatique en améliorant le stockage de l'eau, le captage-recyclage des eaux usées et la recherche pour des systèmes de production agricole plus résilients pour les petites exploitations. En effet, le stockage de l'eau, en période hivernale ou en période de crues par exemple, permettrait d'utiliser cette eau disponible en cas de nouveaux épisodes de crises. Au-delà des mesures financières de soutien d'urgence aux agriculteurs, elle l'interroge afin de connaître les mesures prévues par le Gouvernement pour favoriser dans les années à venir le stockage de l'eau et mettre en place une véritable politique de l'eau de long terme qui réponde aux enjeux économiques et environnementaux des territoires.

Texte de la réponse

STOCKAGE DE L'EAU

M. le président. La parole est à Mme Barbara Bessot Ballot, pour exposer sa question, n° 533, relative au stockage de l'eau.

Mme Barbara Bessot Ballot. Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, ma question porte sur le stockage de l'eau dans l'anticipation des crises climatiques, lesquelles affectent gravement les territoires dits ruraux, notamment les exploitations agricoles.

Nous savons tous qu'en 2018 un épisode de sécheresse a sévèrement touché de nombreuses régions du territoire, notamment l'Est de la France, principalement le département de Haute-Saône. Cet épisode a eu des conséquences graves pour les populations et pour les agriculteurs, qui ont dû faire face à des difficultés majeures, comme des restrictions dans l'usage de l'eau ou un manque de fourrage pour nourrir leurs élevages.

En allant visiter les exploitations agricoles situées dans les plaines de la Saône, j'ai pu constater leur situation

difficile. Face à cette crise inédite, le Gouvernement s'est mobilisé en urgence afin de venir en aide aux agriculteurs qui souffrent, en leur octroyant notamment de la visibilité et de la trésorerie pour anticiper l'hiver. Bien entendu, cela a été accueilli avec optimisme. Néanmoins, le changement climatique n'est plus à démontrer et, dans les années à venir, les territoires ne seront plus à l'abri de nouveaux épisodes de sécheresse. C'est pourquoi il convient de trouver dès maintenant les moyens de remédier à ces situations de crise, notamment pour l'agriculture française.

Un rapport de 2015 de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO, préconisait déjà la mise en place de meilleures politiques et davantage d'investissements, notamment pour adapter l'agriculture au changement climatique, en améliorant le stockage de l'eau, le captage-recyclage des eaux usées et la recherche pour bâtir des systèmes de production agricole plus résilients pour les petites exploitations. En effet, le stockage de l'eau, par exemple en période hivernale ou en période de crue, permettrait d'utiliser l'eau disponible en cas de nouveaux épisodes de crise.

Monsieur le ministre, au-delà des mesures financières de soutien d'urgence aux agriculteurs, pouvez-vous, s'il vous plaît, nous indiquer les mesures prévues par le Gouvernement pour favoriser dans les années à venir le stockage de l'eau et mettre en place une véritable politique de l'eau de long terme, qui réponde aux enjeux agricoles, économiques et environnementaux de nos territoires ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Madame Bessot Ballot, je vous remercie pour votre très importante question. Le problème de l'eau est un sujet mondial. On sait bien que, dans beaucoup de pays, l'accès à l'eau est très compliqué, qu'il s'agisse de l'eau potable ou de l'eau pour l'irrigation et l'agriculture.

Cette année particulièrement, vous l'avez dit, une sécheresse terrible a touché une grande partie de la France : tout le Nord et l'Est du pays, notamment votre région. Le Gouvernement s'est mobilisé très tôt, dès l'été, pour répondre au souci des éleveurs, notamment de ceux obligés, du fait du manque d'eau, de recourir à leur stock de fourrage et de paille. Le problème est tout simplement que cette sécheresse est arrivée tard. La première coupe a duré tout l'été jusqu'en septembre et, au bout du compte, de nouveaux semis n'ont pas pu lever. L'État a été présent, le Gouvernement a été présent : j'ai décidé de convoquer quatre réunions exceptionnelles du CNGRA, le Comité national de gestion des risques en agriculture, et la prochaine se tiendra le mois prochain. Nous avons répondu à toute la détresse des éleveurs, en mobilisant plus de 150 millions d'euros et en les exonérant de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Mais ce n'est pas le sujet. Votre question est plus structurelle, à savoir comment faire en sorte que nous puissions répondre à ces défis.

Comme vous l'avez dit, le changement climatique que nous vivons va poser un problème de plus en plus crucial. Les agriculteurs doivent y répondre et l'agriculture doit évoluer dans ses pratiques. Elle le fait d'ores et déjà : l'agriculture française consomme actuellement 30 % de moins d'eau qu'il y a quinze ans.

Pourtant cela ne suffit pas. Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'expliquer au nom du Gouvernement, nous ne pouvons pas continuer à regarder l'eau tomber du ciel pendant six mois pour la rechercher pendant les six mois suivants. Pour vous répondre clairement, madame la députée, dans le cadre des assises de l'eau, avec mon collègue François de Rugy, j'ai proposé, à l'occasion de la remise au Gouvernement du rapport du préfet Pierre-Étienne Bisch, la mise en place de nouvelles retenues d'eau, collinaires. Nous ne pouvons pas construire de grands barrages, de grandes retenues, comme nous avons pu le faire par le passé. Mais il faut absolument que, dans le cadre des plans territoriaux d'actions prioritaires des agences de l'eau, en accord avec les agriculteurs, les associations et les populations, nous remettions en chantier des retenues collinaires permettant de capter l'eau du ciel lorsqu'elle tombe pour la restituer ensuite durant l'été lorsqu'on en a besoin.

Nous allons faire en sorte que les agences de l'eau disposent des moyens financiers pour le faire. Je compte

vraiment sur l'ensemble des acteurs – les parlementaires évidemment, ainsi que les acteurs agricoles et associatifs – pour envisager ensemble un nouveau plan de retenues d'eau efficaces pour l'irrigation et l'arrosage.

M. le président. La parole est à Mme Barbara Bessot Ballot.

Mme Barbara Bessot Ballot. Effectivement, il était nécessaire d'éteindre le feu, en tout cas pour faire face à l'épisode du printemps dernier. Les réformes structurelles – pluriannuelles, comme il est devenu d'usage de dire – sont vraiment importantes pour répondre aux enjeux qui nous attendent demain. L'agriculture doit pouvoir accepter ces enjeux afin de nous orienter tous ensemble vers un avenir meilleur pour tous.

Données clés

Auteur : [Mme Barbara Bessot Ballot](#)

Circonscription : Haute-Saône (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 533

Rubrique : Égalité des sexes et parité

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2019](#)

Réponse publiée le : 30 janvier 2019, page 479

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 janvier 2019](#)